## UNIVERSITE ALIQUNE DIOP DE BAMBEY



## Avis d'appel d'offres N°01-UADB/RCPM/GAR/2023 Gardiennage des locaux de l'UAD

- 1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis général de Passation des Marchés paru dans le quotidien le « Soleil » du 12 Janvier 2023.
- 2. Le Recteur, agissant au nom et pour le compte de l'université Alioune Diop exécute, au titre de la Gestion 2023, dans le cadre du budget du rectorat un programme de passation de marchés publics.
- 3. L'Université Alioune DIOP sollicite des offres de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour le Gardiennage de ses locaux.
- 4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le décret 2014-1212 du 22 Septembre 2014 portant Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
- 5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du responsable de la Cellule de passation des Marchés (CPM) et prendre connaissance des documents d'appel d'offres aux jours ouvrables de 08 H à 17 heures.
- 6. Les exigences en matière de qualification sont :
- a) Capacité technique, expérience et autorisation d'exercer
- Justifier la réalisation d'au moins deux (02) marchés similaires durant les trois (3) dernières années.
- disposer d'un personnel qualifié et expérimenté.
- Disposer d'un agrément du ministre de l'intérieur portant autorisation d'ouverture et d'exploitation d'une en-

treprise de surveillance, de gardiennage et d'escorte de biens privés au niveau de la zone d'exécution du marché.

## b) Situation financière

- Disposer d'une attestation de capacité Financière ou de ligne de crédit de 9 000 000 FCFA;
- Fournir au moins un état financier dûment certifié des trois exercices (2019-2020-2021).

Voir le document d'appel d'offres pour les informations détaillées

- 7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à la Cellule de passation des marchés à Bambey tous les jours ouvrables à partir de 08 heures contre la présentation d'un quitus de paiement de trente-cinq mille (35 000) FCFA (non remboursable).
- 8. Les offres devront être soumises à la Cellule de passation des marchés à Bambey au plus tard le 28 février 2023 à 11h 00 mn. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, pour un montant Global de 1 500 000 FCFA.

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants à la salle des actes du secrétariat général à Bambey le 28 février 2023 à 11h 00 mn. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90 jours) à compter de la date limite de soumission.

> Le Recteur 20 JANV. 2023 - BN